

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

N° _____

G/SECRET/HS96/43

20 mars 2000

(00-1124)

Original: espagnol

MODIFICATIONS APPORTÉES AU SYSTÈME HARMONISÉ EN 1996

Liste XCV – Honduras

Communication de documentation

La Mission permanente du Honduras a fait parvenir au Secrétariat la communication ci-après, datée du 2 mars 2000.

J'ai l'honneur de vous informer que le gouvernement hondurien a présenté au Secrétariat de l'OMC, en vue de leur distribution aux Membres, les documents relatifs aux modifications apportées au Système harmonisé en 1996.

Ces documents se composent des annexes suivantes.

Annexe I: Liste actuelle.

Liste XCV du Honduras présentée selon le Système tarifaire centraméricain (SAC 92), fondé sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH).

Annexe II: Projet de Liste XCV.

Le projet de Liste contient toutes les consolidations existantes fondées sur le SAC de 1996 et ne modifie aucun droit consolidé. Cette liste ne fait foi que dans sa version en espagnol.

Annexe III: Table de concordance entre la Liste actuelle et le projet de Liste.

La table de concordance établit la corrélation entre les nomenclatures SAC 92 et SAC 96.

Annexe IV: Table de concordance entre le projet de Liste et la Liste actuelle.

La table de concordance établit la corrélation entre les nomenclatures SAC 96 et SAC 92.

Annexe V-A: Table de concordance entre le SAC 92 et le SAC 96 (exceptions que le Honduras consolidera au-dessus du plafond tarifaire).

./.

Annexe V-B: Table de concordance entre le SAC 96 et le SAC 92 (exceptions que le Honduras consolidera au-dessus du plafond tarifaire).

Les statistiques commerciales ne sont pas fournies du fait que les droits de négociateur primitif sont maintenus et que les droits consolidés restent inchangés.

Si aucune objection n'est notifiée au Secrétariat dans un délai de 90 jours à compter de la date du présent document, les modifications de la Liste XCV - Honduras seront considérées comme approuvées et seront officiellement certifiées.

Des exemplaires de la documentation susmentionnée peuvent être obtenus en format électronique (Microsoft Excel) ou en version papier (en espagnol seulement) auprès de la Division de l'accès aux marchés (Mme D. Wood, bureau n° 3142).
